



SAISON 2017



EXTRAIT du règlement

Unification du règlement pour toutes les catégories.

*Le Challenge Mozaïc Cyclisme se disputera sur un nombre limité de courses sélectionnées à partir du calendrier officiel de la Fédération Française de Cyclisme, étalées sur la saison, ayant lieu **dans le département de la Vienne.***

*Ces courses se dérouleront avec le port du **Maillot Vert Mozaïc Cyclisme pour les leaders des différentes catégories, à l'exception des championnats et des courses hors du département de la Vienne.***

Compteront également pour le Classement Général du Challenge Mozaïc Cyclisme:

- *les Championnats départementaux et régionaux route et CLM.*
- *Les manches inter-région cadets sur route (voir conditions dans le règlement)*
- *Les épreuves nationales (voir conditions dans le règlement)*

Challenge Cyclisme CREDIT AGRICOLE CAHIER DES CHARGES

ORGANISATEUR : *votre course a été retenue par la commission pour être inscrite au challenge « MOZAIC », de ce fait votre épreuve a acquis une notoriété supplémentaire. Il vous incombe de bien organiser cette épreuve en respectant les différents points du cahier des charges.*

- *Voir l'agence de Crédit Agricole définie sur la liste en dernière page du présent règlement pour récupérer le maillot et la place au Futuroscope et une (ou deux) banderole auprès de l'agence, à lui ramener après l'épreuve.*
- *Le ou est maillots non utilisés sont à retourner immédiatement après l'épreuve via l'enveloppe de retour prévue à cet effet.*
- *Vous devrez disposer d'un podium d'arrivée devant lequel seront disposées la ou les banderoles Crédit Agricole, pour les photos des vainqueurs et la remise à votre charge des maillots MOZAIC Cyclisme. Les photos sont à envoyer à ffc86@orange.fr*
- *Il appartient à l'organisateur et au Jury des commissaires FFC désigné par le comité départemental de surveiller le port du maillot vert MOZAIC Cyclisme par les différents leaders (pas de maillot vert porté = pas de point marqué).*
- *Le coureur leader du challenge sera positionné en 1^{ère} ligne sur la ligne de départ.*
- *L'organisateur transmettra le résultat des classements le plus rapidement possible à :*
Emmanuel LEGROS, Comité FFC 86, pour le suivi. (voir annexe) : manu.legros86@sfr.fr

CHALLENGE CYCLISME

Route SAISON 2017

En liaison avec le Comité Départemental de la Vienne, le Comité Régional Poitou-Charentes, la Fédération Française de Cyclisme, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou organise pour la 37^{ème} année consécutive, un challenge pour récompenser les meilleurs coureurs cyclistes des catégories Minimes, Cadets et Juniors, hommes et dames.

ARTICLE 1

Ce Challenge est ouvert à tous les **licenciés FFC des Clubs du département de la Vienne** des catégories : minimes, cadets, juniors et des féminines, minimes, cadettes, juniors.

ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne donnent droit à l'attribution de "points Challenge MOZAIC Cyclisme"

Ces épreuves sont choisies au sein du calendrier départemental et régional officiel.

ARTICLE 3

Les coureurs licenciés dans l'un des clubs de la Vienne qui désirent marquer les "Points Challenge MOZAIC Cyclisme" doivent impérativement être classés dans les quinze premiers de l'épreuve. L'attribution des Points sera effectuée à chaque course sélectionnée pour le Challenge, de la manière suivante :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	21	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5

Pour les épreuves en 2 demies-manches, les points suivants seront attribués à chaque manche (le barème normal sera appliqué au classement général) :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour le championnat départemental et régional junior, le classement de la catégorie junior sera pris en compte pour l'attribution des points.

Pour le championnat bi départemental minime et cadet, le classement des coureurs de la Vienne sera pris en compte pour l'attribution des points et non pas le classement scratch de l'épreuve.

ARTICLE 4 (* BONUS *)

Pour la Course Nationale Junior de Châtelleraut, le 12 mars, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Pour la Course Nationale Junior « Tour du Canton de Montguyon » (17), le 22 avril, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Pour la Course Cadet comptant pour le Trophée Madiot, le 23 août (Roumazières en Charente), l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Sur l'épreuve Nationale junior de Montguyon et sur l'épreuve Madiot, le leader du Challenge devra porter son maillot de club, le maillot du challenge étant réservé aux seules épreuves de la Vienne.

ARTICLE 5

Les points ne seront pas bonifiés pour les Championnats Départementaux et Régionaux.

Pour les Inter-Régions Cadets, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 10 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

Pour la manche du Challenge National Junior à Cherves (9 août), les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 25 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

Pour le Championnat de France, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 25 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

ARTICLE 6

Le fait de participer à ce Challenge entraîne l'acceptation du présent règlement et notamment pour chaque licencié(e) leader du challenge dans sa catégorie de porter le maillot vert avec le logo du Crédit Agricole au départ des courses sur route du challenge sinon aucun point et en cas de récidive aucun prix (pour le Challenge), sur décision des organisateurs en derniers recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter sur l'interprétation du présent règlement, ou sur toute autre difficulté qui ne serait pas prévue par celui-ci. Le maillot de leader sera remis sur le podium à l'issue de chaque épreuve retenue dans le challenge dans la catégorie route. Un nouveau maillot ne sera remis qu'en cas de changement de leader.

Le maillot de leader du challenge sera porté sur les épreuves du challenge, même pour un champion (départemental, régional...)

Pour le Championnat Régional et le Championnat Départemental, le maillot porté sera celui du club, et non pas celui du Challenge.

ARTICLE 7

Toutes les courses sélectionnées pour le Challenge Mozaïc Cyclisme, qui changeraient de catégorie ou qui seraient annulées au le cours de la saison 2017 seraient exclues des épreuves comptant pour ledit Challenge.

ARTICLE 8

En cas de contestation quant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve, seul le classement officiel validé par les arbitres de l'épreuve fera foi, pour l'établissement du Challenge Mozaïc Cyclisme.

ARTICLE 9

Sera désigné vainqueur de sa catégorie, le coureur ayant le plus de points à l'issue de la dernière course sélectionnée de sa catégorie.

ARTICLE 10

En cas d'égalité de points entre coureurs au classement général, ceux-ci sont départagés par le classement de la dernière épreuve disputée.

ARTICLE 11

En cas de contestation sur le classement du Challenge, seul le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du Comité Départemental FFC ou des partenaires.

ARTICLE 12

Le classement par club, récompensera les trois clubs ayant remporté le plus de points. A partir du classement final, les coureurs marquent des points pour leur club selon les critères suivants :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Seront retenus dans ce classement les 3 meilleurs résultats de chaque club. En cas d'égalité, le départage se fera par le nombre de victoires, puis en cas d'égalité à nouveau par le nombre de 2^{ème} place ...etc jusqu'à départage.

ARTICLE 13

Les prix : pour cette saison les dix premiers de chaque groupe seront récompensés par des lots choisis par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou avec l'aide du Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne.

ARTICLE 14

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 17 Novembre 2017

salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers



CALENDRIER DES EPREUVES SUR ROUTE

JUNIORS

12 mars	Châtelleraut – Nationale Juniors (AC Châtelleraut)	25 juin	Championnat Régional Moragne (17)
1^{er} avril	Tour du Lussacois (JPC Lussac)	16 juillet	Gouex (JPC Lussac)
22 avril	Tour du Canton de Montguyon Nationale Juniors	26 août	Vendeuvre (Vélophile Naintréenne)
27 mai	Les Ormes (AC Châtelleraut)	16 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)
18 juin	Joussé (CA Civray)		

CADETS

5 mars	Chauvigny (USC Chauvigny)	11 juin	Championnat Régional Breuil Mingot (UV Poitiers)
22 avril	Championnat Bi-départemental Vouillé (79)	18 juin	Vouillé Cycle Poitevin
1^{er} mai	Queaux (JPC Lussac les Châteaux)	23 août	Manche Madiot Roumazières
27 mai	Les Ormes (AC Châtelleraut)	16 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)

MINIMES

19 mars	Vivonne (UCC Vivonne)	11 juin	Championnat Régional Breuil Mingot (UV Poitiers)
2 avril	Montmorillon (VC Montmorillon)	23 juillet	Loudun (PCA)
22 avril	Championnat Bi-départemental Vouillé (79)	15 août	Usson du Poitou (CA Civraisien)
8 mai	Colombiers (AC Châtelleraut)	16 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)

Challenge Ecoles de Cyclisme

ARTICLE 1

Ce challenge s'adresse aux clubs de la Vienne qui sont affiliés à la Fédération Française de Cyclisme, animant une Ecole de Cyclisme.

ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de la Vienne donnent droit à l'attribution de "Points Challenge Ecoles de Cyclisme".

Ces épreuves ont été sélectionnées au sein du calendrier officiel départemental et sont étalées entre Avril 2017 et Octobre 2017.

ARTICLE 3

L'attribution des points se fera sur les dix premiers clubs de la manière suivante :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	20	16	14	12	10	8	6	4	3	2

ARTICLE 4

En cas de contestation, seul le jury composé du Service Communication du CATP et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du CD FF ou des partenaires.

ARTICLE 5

Pour le Trophée Régional, les points seront multipliés par 1,5.

ARTICLE 6

Seront désignés vainqueurs, les 3 clubs ayant le plus de "points Ecole de Cyclisme" à l'issue de la dernière course sélectionnée.

En cas d'égalité de points entre clubs au classement général, ceux-ci sont départagés par le classement de la dernière épreuve disputée.

ARTICLE 7

Un Trophée récompensera le club vainqueur, lors de la soirée de la remise des prix du Challenge Crédit Agricole.

ARTICLE 8

CALENDRIER DES EPREUVES SELECTIONNEES

Toutes les épreuves du département de la Vienne et le Trophée Régional entrent en compte pour la détermination du classement du Challenge Crédit Agricole, à condition qu'elles soient ouvertes à l'ensemble des catégories des Ecoles de cyclisme.

Pour la finale, les points seront attribués à l'identique des autres épreuves.

17 avril	Poitiers – piste Cycle Poitevin
6 mai	Naintré – challenge régional – route Vélophile Naintréenne
7 mai	Poitiers – route Cycle Poitevin
24 juin	La Trimouille VCC La Trimouille
2 septembre	Poitiers – route UV Poitiers
23 septembre	Poitiers – finales écoles de la Vienne Comité de la Vienne

ARTICLE 9

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 17 Novembre 2017
salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers



AUTRES DISCIPLINES

Challenge Piste

Challenge Cyclo-cross

Challenge VTT

Le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) désignera les différents lauréats de ces disciplines.

« Coups de cœur »

Un jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) se réserve le droit de récompenser un ou plusieurs licenciés ayant marqué la saison cycliste.

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 17 Novembre 2017

salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers



DOTATIONS 2017

Chèques cadeaux + lots en nature

CHALLENGE ROUTE

DOTATION MINIMES : 10 récompensés

DOTATION CADETS : 10 récompensés

DOTATION JUNIORS : 10 récompensés

DOTATION FÉMININES : 3 récompensées (en fonction de la participation)

DOTATION CLUB/ÉQUIPE : 3 clubs récompensés

AUTRES DISCIPLINES RÉCOMPENSÉES

Challenge Piste (en fonction de la participation)

Challenge Cyclo-cross (en fonction de la participation)

Challenge VTT (en fonction de la participation)

Challenge Ecole de vélo (en fonction de la participation)

MISE EN VALEUR DES CHAMPIONS DE LA VIENNE

COUP DE CŒUR DU CREDIT AGRICOLE

La sélection sera faite par le service Communication du Crédit Agricole.

COUP DE CŒUR DU COMITE DEPARTEMENTAL

La sélection sera faite par le Comité Départemental FFC de la Vienne.



GESTION D'UNE COURSE CYCLISTE SUR ROUTE

DANS LE CADRE DU CHALLENGE :

Le Club organisateur d'une course inscrite dans le cadre du challenge Crédit Agricole - Centre Presse devra respecter les consignes suivantes :

Avant la Course :

- Préciser sur le D.O. que la course fait partie du Challenge Mozaic Cyclisme,
- Lors de l'annonce de la course dans la presse, le faire noter dans l'article,
- Apposer une banderole Crédit Agricole sur la ligne d'arrivée (elle sera fournie par le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne).
- Apposer une banderole "Futuroscope" sur la ligne d'arrivée.

Après la Course :

- Ne pas oublier de remplir la feuille de classement du Challenge (1 par course et par catégorie) et de la retourner dans les 48 heures suivant l'épreuve avec la copie de la feuille officielle des résultats :

Emmanuel LEGROS

manu.legros86@sfr.fr





CHALLENGE CREDIT AGRICOLE 2017

Votre course vient de se terminer, elle est inscrite au Challenge Crédit Agricole. Dans ce cadre, vous devez remplir la feuille de résultat suivante afin d'établir le Classement du Challenge.

.....

Date : 2017 Course Catégorie :

Classement :

PLACE	NOM	PRENOM	CLUB
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

RECAPITULATIF EPREUVES ROUTE 2017

DATES	LIEUX	Catégories	AGENCES CA SUPPORT
05/03/2017	Chauvigny (USC Chauvigny)	Cadets	CHAUVIGNY
12/03/2017	Nationale Juniors (ACC Châtelleraut)	Juniors	CHATELLERAUT BLOSSAC
19/03/2017	Vivonne (UCC Vivonne)	Minimes	VIVONNE
01/04/2017	Tour du Lussacois	Juniors	LUSSAC LES CHATEAUX
02/04/2017	Montmorillon (VC Montmorillon)	Minimes	MONTMORILLON
22/04/2017	Tour du Canton de Montguyon	Juniors	Pas d'agence support
22/04/2017	Vouillé (79) Championnat bi-départemental	Minimes	Pas d'agence support
22/04/2017	Vouillé (79) Championnat bi-départemental	Cadets	Pas d'agence support
01/05/2017	Queaux (JPC Lussac)	Minimes	LUSSAC LES CHATEAUX
08/05/2016	Colombiers (AC Châtelleraut)	Cadets	NAINTRE
27/05/2017	Les Ormes	Cadets	DANGE SAINT ROMAIN
27/05/2017	Les Ormes	Juniors	DANGE SAINT ROMAIN
11/06/2017	Le Breuil Mingot – championnat régionale (UV Poitiers)	Minimes	POITIERS TOUFFENET
11/06/2017	Le Breuil Mingot – championnat régionale (UV Poitiers)	Cadets	POITIERS TOUFFENET
18/06/2017	Vouillé (Cycle Poitevin)	Cadets	VOUILLE
18/06/2017	Joussé (CA Civraisien)	Juniors	CIVRAY
25/06/2016	Championnat Régional (Moragne17)	Juniors	Pas d'agence support
16/07/2017	Gouex (JPC Lussac les Châteaux)	Juniors	LUSSAC LES CHATEAUX
23/07/2017	Loudun (PCA)	Minimes	LOUDUN
15/08/2017	Usson du Poitou (CA Civraisien)	Minimes	GENCAY
23/08/2017	Roumazières (16) – Manche Madiot	Cadets	Pas d'agence support
26/08/2017	Vendeuvre (Vélophile Naintréenne)	Juniors	VENDEUVRE DU POITOU
16/09/2017	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Minimes	CHATELLERAUT BLOSSAC
16/09/2017	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Cadets	CHATELLERAUT BLOSSAC
16/09/2017	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Juniors	CHATELLERAUT BLOSSAC



VIVRE LES REGIONS ET PARTAGER LEURS GRANDS MOMENTS